

République Algérienne Démocratique et Populaire

Willaya de Bordj-Bou-Arréridj

Daïra d'Ain Taghrout

Commune d'Ain Taghrout

NIF N°: 098434085067513

Avis d'Annulation de L'Attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 56 du Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 73 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 , Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de l'assemblée Populaire Communale d'Ain Taghrout, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°: 03/2026 paru aux quotidiens nationaux : Clasico sport "en date du : 14/03/2026 en arabe et " an-nasr " en français le 12/03/2026 et ou presse électronique algeriepatriotique en arabe et en français

dz watch en date du 16/03/2026 relatif à : Réalisation 04 classes a l'école mahfoudi brahim

Que L'Avis D'Attribution provisoire du marché parue dans les quotidiens nationaux : " Clasico sport " en arabe et " an-nasr " en français en date du : 06/04/2026 et ou presse électronique algeriepatriotique

en arabe et a dz watch en français en date du 07/04/2026 et au bomop semaine 12 a 18/04/2026 et annulée

PROJET	SOUSSIONNAIRE	Montant En TTC/ (DA)	Montant corrigé	Montant après rabais	DELAI D'EXECUTION	NOTE TECHNIQUE	Observation
Réalisation 04 classes a l'école mahfoudi brahim	Etc : zaid walid NIF : 185340101399110	17.643.1 14.93	17.887.96 4.57	15.383.64 9.53	90j	/71.66 100	annulée

Les soumissionnaires non retenus , sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard , trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'annulation d'attribution du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres . Tout soumissionnaire désirant formuler un recours peut adresser sont recours à Monsieur le président de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou Presse électronique au BOMOP

Le président de l'APC.